

Orléans, le « date »

«Civilité» «NOM» «PRENOM»
Chez Monsieur, Madame
«RESPONSABLE_LEGAL»
«ADRESSE»
«CODE_POSTAL» «VILLE»

« CIVILITE »,

Division des élèves

DivEI/ « chrono » /2015

Dossier suivi par
Stéphanie NAPPEY

T 02 38 24 29 82
F 02 38 24 29 69

divel45-1@ac-orleans-tours.fr

J'accuse réception du dossier d'accueil de «PRENOM» «NOM» faisant état de votre demande de scolarisation.

Au vu des évaluations effectuées par le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés (CASNAV), je vous informe que «PRENOM» dispose d'une préconisation d'orientation en « PRECONISATION ».

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait qu'il ne s'agit que d'une préconisation dans la mesure où «PRENOM» n'est plus soumis à l'obligation scolaire.

**Mission de Lutte contre
le Décrochage scolaire**

MLDS/ «Chrono» /2015

Dossier suivi par

Fatima MAAROUFI
T 02 38 24 29 96
T 02 38 24 29 07

ce.mgi45
@ac-orleans-tours.fr

Au vu des critères retenus, du nombre de candidats et du nombre de places, mes services étudient actuellement les possibilités de scolarisation ou de mise en place d'un parcours de formation adapté à son profil.

Le cas échéant, vous recevrez une notification d'affectation en lycée ou un avis d'orientation vers l'un de nos partenaires de formation.

Veillez agréer, « CIVILITE », l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur académique des services de
l'Education nationale du Loiret,

Denis Toupry